

Tableau de chasse... aux chômeurs

Yves Martens,
animateur
du Collectif
<redac@asbl-
cscse.be>

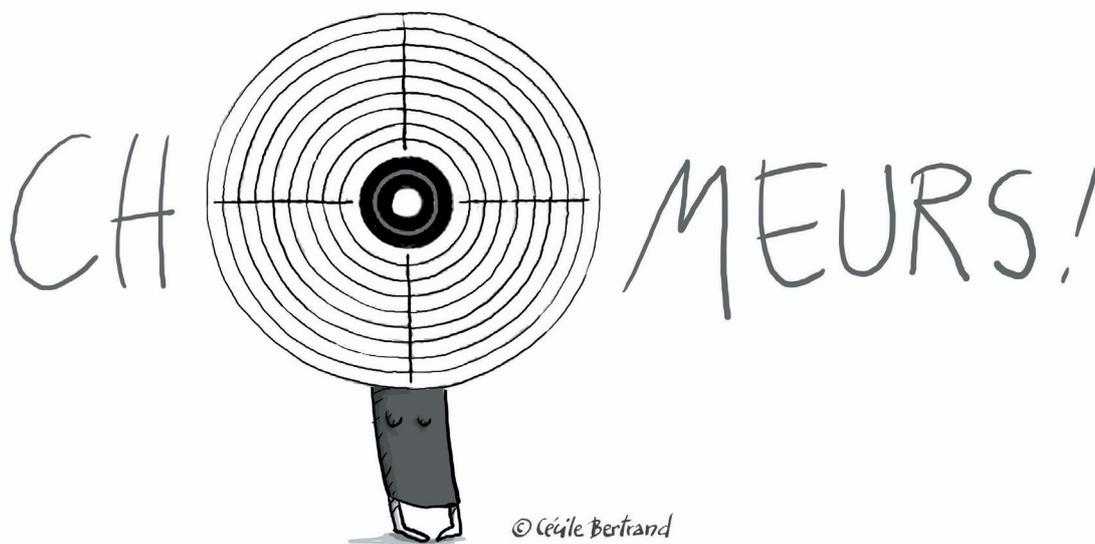
(1) Le rapport fait au nom de cette commission est disponible sur <<http://www.lachambre.be/FLWB/PDF/51/2195/51K2195001.pdf>> Il a servi à plusieurs citations de cet article.

Evolution de l'évaluation

La saga de l'évaluation du contrôle des chômeurs se poursuit. Avec toujours le même manque de transparence, les chiffres sortant de plus en plus tard et de plus en plus discrètement. Nous espérons vous rendre compte des chiffres au 31 décembre qui auraient dû sortir à la mi-janvier. Une indiscretion (car officiellement les réponses sont évasives) nous apprend qu'ils seront présentés le 17 février lors de la commission d'évaluation prévue dans l'accord de coopération entre Etat fédéral et entités fédérées et qui réunit les partenaires sociaux et les représentants de l'Onem, du Forem, de l'Orbem et du VDAB. Trop tard pour ce journal donc. Revenons dès lors aux chiffres arrêtés au 30 septembre. L'exercice est intéressant car, pour la première fois, des données qualitatives ont été communiquées. En effet, au lieu des seules statistiques relatives aux entretiens de contrôle (nombre de convoqués,

Opération dodo

Il faut reconnaître que l'offensive a réussi à anesthésier la plupart des journalistes (*La Libre* titrant par exemple *Il n'y a pas de « chasse aux chômeurs »*) et des parlementaires (M. Delizée (PS) parlant ainsi de *cliché de « chasse aux chômeurs » employé par certains pour caractériser le plan d'activation*). Seule Zoé Genot (Ecolo) s'est démarquée de cet unanimité béat, pointant une série de chiffres qui font mal : « *le plan concerne majoritairement des femmes (55 pour cent) et des personnes faiblement éduquées (63 pour cent des personnes invitées à un premier entretien ont un diplôme d'étude primaire ou de secondaire inférieur). (...) 58 pour cent des personnes interrogées sont des chômeurs de longue durée. (...) pour ces catégories de personnes, le passage de quelques entretiens s'avère totalement insuffisant pour leur permettre de réintégrer la vie active.* »



d'absents, de présents, d'efforts suffisants ou non), nous avons eu droit cette fois à des informations sur le profil des chômeurs concernés d'une part, à une *étude* de « l'effet de la procédure d'activation » d'autre part. Il s'agissait pour Peter Vanvelthoven (Sp.a), le frais émoulu ministre fédéral de l'emploi, de convaincre de la pertinence du plan, la conférence interministérielle, puis la commission des Affaires sociales de la Chambre¹ et la commission d'évaluation précitée.

Ce contrôle reposant sur le principe de l'examen oral, nous avons dit depuis le début que ce seraient les plus faibles qui passeraient par la fenêtre. **Les chômeurs dont le niveau d'études ne dépasse pas le secondaire inférieur** représentent donc **63 %** des convoqués, mais aussi **76 %** des absents et **77 %** des « recalés » au premier entretien. Et quel pourcentage des sanctionnés lors du 2^{ème} entretien me direz-vous ? Eh bien, on n'en sait rien ! Cette donnée-là est comme

Mois	Jan	Fév	Mars	Avr	Mai	Jun	Jul	Août	Sept	Oct	Nov	Déc
Présents	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Absents	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Sanctionnés	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36

par hasard tue par l'ONEm ! Le nouveau système qui devait mettre fin à la discrimination découlant de l'article 80 concerne en majorité des cohabitants (49 % pour 28 % de chefs de ménage et 23 % d'isolés) et à 55 % des... femmes. Une majorité de cohabitants donc, précisément celles que sanctionnait... l'article 80. Les témoignages des accompagnateurs syndicaux et des chômeurs qui nous contactent confirment que **les femmes sont les premières victimes** épinglées au tableau de chasse. Quand on sait que, dans les contrats imposés aux femmes par l'ONEm, il y a souvent l'obligation de chercher une garde pour leurs enfants (étonnamment, cette contrainte n'est jamais imposée aux hommes, n'auraient-ils pas d'enfants, eux ?), on voit que la chasse aux chômeurs se concrétise pour elles en une « chasse aux cachets » des plus absurdes : prouver non seulement qu'on ne veut pas d'elles dans un emploi mais aussi qu'on les rejette dans les crèches ! Bref, l'évaluation qu'on nous sert oscille entre manipulation² et occultation des statistiques.

On se réveille !

La plate-forme <www.stopchasseauxchomeurs.be> le répète depuis sa création : ce dispositif ne créera pas un seul emploi et ne diminuera le chômage qu'en excluant des chômeurs pour les reléguer aux marges de notre système de protection sociale. Seul un retrait pur et simple de ce plan est pertinent pour nous. Les syndicats, qui sont « mouillés » dans le plan notamment au sein de la commission d'évaluation et du comité de gestion de l'ONEm, ont des réactions qui, fût-ce en termes diplomatiques, ne font que confirmer l'absurdité et l'injustice du plan. La **CSC-Bruxelles** a voulu donner la parole au terrain en interrogeant accompagnateurs syndicaux et chômeurs visés³. Ces récits de vie montrent l'imbécillité de la mesure qui est en fait un parcours administratif et nullement un chemin d'insertion. Quant à la **FGTB**, elle a « vu rouge » lorsque le ministre de l'emploi a déclaré que « toutes les parties concernées (les ministres de l'emploi et les partenaires sociaux) sont d'accord sur le fait que la procédure ne doit pas être adaptée ». Réaction : « La FGTB continue à demander

une réforme en profondeur du dispositif de contrôle, afin de privilégier une approche positive en faveur des chômeurs et de ne pas imputer à ces derniers l'absence d'emploi disponible⁴ ! » Il reste qu'on attend toujours une opposition plus concrète, plus ferme. Les efforts des syndicats ont jusqu'ici été surtout consacrés – efficacement – à amortir les effets du plan pour leurs affiliés, tant grâce à leur accompagnement sur le terrain des chômeurs concernés que dans les instances où ils sont représentés. Il reste que cela ne résout pas le problème à long terme en général ni pour les sans-emploi non syndiqués en particulier.

Pour chasser, faut des chasseurs

Nombre de facilitateurs – l'euphémisme désignant les contrôleurs de l'ONEm – ont quitté leur fonction, dégoûtés par le rôle qu'on leur faisait jouer, bien différent de celui annoncé⁵. Sur les 120 embauchés à l'origine, il en resterait la moitié. Et ces travailleurs sont soumis à une pression terrible, notamment en termes de cadences de travail. Ils ont dès lors été renforcés par l'engagement d'assistants administratifs. Du coup, le facilitateur ne suit plus un dossier de A à Z, ce qui a pour effet d'encore déshumaniser le processus. En outre, l'information passant mieux, il y a de moins en moins d'absents et donc de plus en plus d'entretiens à mener pour chaque contrôleur. Ce qui a fait dire à Karel Baeck, administrateur général de l'ONEm : « Le personnel est actuellement à peine suffisant pour assurer la continuité de la procédure. Le recrutement de soixante facilitateurs en 2006⁶ devrait permettre de stabiliser la situation. À Bruxelles, la situation est toutefois plus difficile. Plusieurs facilitateurs ont quitté leur fonction face à la difficulté de celle-ci. Il n'est pas facile, pour un jeune fonctionnaire, d'être confronté à un chercheur d'emploi du même âge que lui, assisté par un syndicaliste expérimenté. »

Oh les vilains syndicalistes qui brandissent des boucliers devant les chasseurs ! Sérieusement, quand un système est aussi absurde, qu'on ait le courage de le jeter aux oubliettes !

(2) cf. *Journal du Collectif* n°51, p.8

(3) « Activation des chômeurs bruxellois ». Cahier gris de la CSC. Disponible à la CSC-Bruxelles, auprès de Mia Swennen, tél.: 02/508.88.25

(4) <<http://www.fgtb.be/code/fr/fram004.htm>>, cliquez sur 2005, 2^{ème} communiqué de presse de novembre

(5) cf. *Journal du Collectif* n°50, p.12

(6) En plus des 120 de base, les partants étant donc remplacés.

Date de naissance		Date de passage	
Mois	Jour	Mois	Jour
1	1	1	1
1	2	1	2
1	3	1	3
1	4	1	4
1	5	1	5
1	6	1	6
1	7	1	7
1	8	1	8
1	9	1	9
1	10	1	10
1	11	1	11
1	12	1	12
1	13	1	13
1	14	1	14
1	15	1	15
1	16	1	16
1	17	1	17
1	18	1	18
1	19	1	19
1	20	1	20
1	21	1	21
1	22	1	22
1	23	1	23
1	24	1	24
1	25	1	25
1	26	1	26
1	27	1	27
1	28	1	28
1	29	1	29
1	30	1	30
1	31	1	31